



CAP MENUISIER(ÈRE) FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCÈMENT

Diplôme de niveau 3 - Formation en alternance : apprentissage - CODE DIPLÔME : 50023447 - FICHE RNCP : RNCP36112

MFR LE CHALET - 9 RUE LA FONTAINE 38490 ST-ANDRE-LE-GAZ - 04 74 88 10 33 - mfr.le-chalet.st-andre@mfr.asso.fr

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Donnez vie au bois : devenez un pro de la fabrication ! 🛠️

En atelier, transformez la matière brute en ouvrages d'exception ! Que ce soit pour créer des fenêtres haute performance, des meubles design ou des aménagements sur-mesure (placards, volets, portes), ce diplôme fait de vous un expert de la fabrication. Vous maîtriserez le travail du bois, mais aussi des matériaux innovants comme le verre ou les composites.

🚀 Le plus chez nous ? Vous apprenez dans de vraies conditions professionnelles : des ateliers équipés, des salles connectées et des formateurs qui connaissent le terrain sur le bout des doigts.

PRÉREQUIS

- Jeune ayant suivi le premier cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3ème et avoir 15 ans avant le 31/12/2026)
- Obtenir l'accord d'une entreprise pour un contrat d'apprentissage
- Titulaire d'un C.A.P tous métiers ou tout autre diplôme, accessibilité aux personnes en reconversion.
- Début du contrat d'apprentissage maximum dans les 3 mois après le début de formation

MODALITÉS

Admission suite à un **entretien individuel** avant l'entrée en formation. Validation de l'inscription 15 jours après l'entretien. Modulation de parcours pour les titulaires d'un C.A.P en fonction du métier.

ACCÈS À LA FORMATION

Formation accessible :

- aux jeunes ayant 15 ans d'ici le 31/12/2026 et jusqu'à l'année des 30 ans (avec possibilité de dérogation).

Aménagement possible pour les apprentis en situation de handicap (2 personnes référencées H+ au sein de la MFR).

- début Septembre 2026



DURÉE

- **910 heures** suivant les années de formation au CFA pour les 2 années d'apprentissage (en présentiel).
- Modularisation du parcours en fonction du profil de l'apprenti

Le reste du temps, le jeune sera en formation en entreprise.



OBJECTIFS

Pendant les enseignements professionnels l'apprenti va acquérir les savoirs pour :

- Identifier et décoder des documents techniques
- Interpréter une solution technique
- Installer et mettre en sécurité son poste de travail
- Installer et régler les outils, les accessoires, les pièces
- Assembler les composants constitutifs d'un ouvrage
- Gérer l'environnement du poste de travail

CONTENU DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Total en heures

Cours théoriques, interventions, visites techniques...

Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	128
Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	110
Langue vivante	44
Arts Appliqués	43
E.P.S	69
Prévention Santé Environnement	48
SOUS TOTAL	442

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS :

Cours pratiques

Gestion de l'alternance et accompagnement individualisé	101
Technologie professionnelle - Travaux pratiques - Atelier	325
Réalisation d'un chef d'œuvre	42
SOUS TOTAL	468

TOTAL GÉNÉRAL : 910 heures

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Au terme des deux années de formation, le jeune obtiendra le CAP Menuisier fabricant en CCF et EPT.

Le CAP peut déboucher sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études au sein de la MFR sur un CAP Installateur en 1 an mais aussi sur un Brevet Professionnel Menuisier.

INDICATEURS

- Taux de réussite tous examens confondus 86% pour la session 2025.
- 90% jeunes issus d'une formation en menuiserie poursuivent une autre formation en menuisier ou deviennent salariés

TARIFS

- Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (pour les menuisiers les OPCO - Opérateur de Compétences sont Constructys et OPCO 2i).
- Possibilité d'internat ou de demi-pension (voir tarifs auprès du CFA).
- Frais d'adhésion à l'association : 100€/an.

EVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

L'apprenti sera évalué par le biais de **CCF** (Contrôles en Cours de Formation) et en Contrôles Formatifs.

Bulletins de notes semestriels pour l'apprenti, la famille et l'entreprise.

Si besoins des bilans intermédiaires sont faits avec les moniteurs.

Le CFA demandera au jeune de compléter le carnet d'activités afin de s'assurer que les travaux effectués en entreprise correspondent à la formation.

Le responsable de classe se rendra en entreprise **2 à 3 fois sur le cycle** de formation afin de s'assurer de l'évolution de l'apprenti.